



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 8 juillet 2026

Réunion du conseil municipal du mois de juillet

La réunion du conseil est **lundi le 13 juillet à 19h00, dans la grande salle en haut (salle municipale)** voici le projet d'ordre du jour pour la réunion :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2026
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Nomination du maire suppléant David Massicotte
6. Demande de dérogation mineure - 2440, rang Saint-Jean
7. Demande de dérogation mineure - 2420, rue Josaphat-Cossette
8. Demande de dérogation mineure - 1620, rue Notre-Dame
9. Demande de dérogation mineure - 1004, rue Toupin-Montplaisir
10. Projet de règlement numéro 2025-657 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 329-A (rang Saint-Alexis Est)
11. Résolution fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 2025-657 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 329-A (rang Saint-Alexis Est)
12. Règlement numéro 2026-666 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin de créer une nouvelle zone commerciale et institutionnelle dans le secteur sud de la rue Notre-Dame
13. Règlement numéro 2026-667 modifiant le plan d'urbanisme 2009-488 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé 2007-02-47 de la MRC des Chenaux concernant l'identification des aires de protection des ouvrages de captage des eaux souterraines ainsi que la création des dispositions relatives aux éoliennes
14. Résolution pour le renouvellement de mandat des membres du Comité local du Patrimoine
15. Résolution pour le dépôt d'une demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)
16. Résolution pour demande de subvention au Fonds régions et ruralité (FRR) pour le projet d'aménagement d'un parc de jeu de filet
17. Résolution pour demande de subvention au Fonds régions et ruralité (FRR) pour le projet d'acquisition et d'installation de modules de jeux
18. Résolution de félicitations au comité de la Fête nationale pour l'activité du 24 juin
19. Résultat du sondage Secteur Brûlé - Éclairage de rue supplémentaire
20. Demande de don de la Fondation québécoise du cancer
21. Paiement de l'utilisation des heures de glace à la Ville de Trois-Rivières
22. Inscriptions au congrès de la FQM du 24 au 26 septembre 2026
23. Demande d'avance de fonds du Service des loisirs
24. Dépôt des états comparatifs au 30 juin 2026

La réunion sera précédée à 18h30 d'une assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 2026-667 modifiant le plan d'urbanisme 2009-488 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé 2007-02-47 de la MRC des Chenaux concernant l'identification des aires de protections des ouvrages de captages des eaux souterraines ainsi que la création des dispositions relatives aux éoliennes.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire et le directeur général expliqueront le projet de règlement et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter le directeur général monsieur Stéphane Laroche au 819 374-4525 ou par courriel au stephane.laroche@st-maurice.ca.

3^e versement de taxes municipales - 15 juillet 2026

Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 3^e versement des taxes municipales est le **15 juillet 2026**. Nous privilégions le paiement par internet disponible avec Desjardins, RBC, Banque Nationale, Banque de Montréal, CIBC, Banque TD et Banque Scotia et Tangerine. Vous pouvez laisser votre chèque dans une enveloppe dans la boîte postale à l'extérieur de l'Hôtel de ville. Vous pouvez également payer par Interac, par chèque ou en espèce directement sur place.



Vacances de l'inspecteur en bâtiment et en environnement



L'inspecteur en bâtiment et en environnement monsieur Yves Laflamme sera en vacances du **1^{er} au 16 août inclusivement**. Donc, si vous prévoyez effectuer des travaux et que vous avez besoin d'information ou de permis, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui au 819 374-4525 ou par courriel au yflamme@st-maurice.ca. Vous trouverez aussi sur la page d'accueil du site internet www.st-maurice.ca dans la section Accès Rapide la déclaration de travaux que vous pouvez remplir et il complétera le tout à son retour.



MAURICIE - INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

La SOPFEU a émis une l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité et l'interdiction de circuler en forêt pour certaines régions. **Cette décision a été prise en raison des conditions d'assèchement qui sévissent dans plusieurs régions au nord du fleuve Saint-Laurent, et de la charge de travail exceptionnelle qui incombe présentement à la SOPFEU.**

La mesure d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert s'applique sur les territoires suivants:

-  ABITIBI-TEMISCAMINGUE
-  NORD-DU-QUEBEC
-  CAPITALE-NATIONALE
-  COTE-NORD
-  LANAUDIÈRE
-  LAURENTIDES
-  MAURICIE
-  NORD-DU-QUEBEC
-  OUTAOUAIS
-  SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

